

# Salle polyvalente de CASSON



## Equipe de Maitrise d'Oeuvre

### **LOOM Architecture**

Nathalie Debray – Architecte

Chloé Massot – Architecte

Eloise Couapel – Diplômée en architecture

### **Atelier Horizons – Paysagiste**

Pierre Grelier – Paysagiste concepteur

### **MATRICE Economie**

Nathalie Marsollier – Economiste de la construction

### **ALS – BET Structure**

Anthony Gemon

### **AIREO Energies – BET Fluides & énergies**

Damien Rehault

### **SYMBIANCE Ingenierie – BET Acoustique**

Eric Boboeuf

### **ABAK – BET VRD**

## Notice architecturale

Située au Nord de la commune de Casson, la parcelle se situe à proximité du complexe sportif, du terrain de football et de la zone artisanale. C'est aujourd'hui un espace naturel marqué par ses haies bocagères et son fort dénivelé avec une vue plongeante orientée Sud, vers le centre bourg de Casson. La future salle polyvalente vient s'intégrer à ce paysage naturel comme un belvédère posé sur la pente, en continuité de la haie bocagère. Tel un nid installé dans la haie, le bâtiment forme un creux constitué d'échalas de châtaigner, ouvert sur le grand paysage et la lumière du Sud. Ces demi-piquets de châtaigner seront de provenance locale. Ainsi, depuis cette grande terrasse, on domine le paysage et on peut profiter d'une vue sur les toits cassonnais, le clocher de l'église et le château d'eau. Un garde corps vitré permet de garder cette vue sans interruption. Cette volumétrie en creux permet également de maîtriser les apports solaires : l'hiver le soleil rasant pénètre en profondeur dans la salle afin de profiter au mieux de ses calories, tandis que l'été la casquette protège des surchauffes.

Coté Nord, l'écriture architecturale est identique. Cet effet de creux permet de créer un auvent d'entrée, pour protéger les usagers des intempéries. La volumétrie sculpturale et notamment le jeu de toiture permet d'accueillir une surface importante de panneaux photovoltaïques sur le pan Sud-Est, et offre une sur-hauteur sur la zone scène, là où les besoins en hauteur sont les plus importants pour accueillir les équipements techniques et scéniques.

Les accès véhicules se font par la route de la Gaudière, au Nord de la parcelle. Un large parking permettra d'accueillir l'ensemble des visiteurs. Les stationnements (usage ponctuel) sont traités par un mélange terre-pierre, qui permet de conserver la perméabilité du sol et un aspect végétal. c'est aussi un gain économique par rapport à un parking en enrobé. Les aires de stationnement sont séparées entre-elles par des noues collectrices qui renvoient les eaux de pluie en cas de fort orage vers la zone humide. Le bâtiment ferme l'aire de stationnement, et ce n'est qu'une fois entré dans le bâtiment que l'on découvre la vue vers le grand paysage. Des accès piétons seront possibles par le Sud, en traversant le théâtre de verdure situé en continuité de la haie bocagère, pour rejoindre l'entrée de la salle.

## **Approche environnementale**

Le projet est conçu dans une démarche environnementale engagée, qui privilégie les matériaux biosourcés et des systèmes de chauffage et de ventilation durables. Orientée Sud-Ouest, la salle profite ainsi d'apports de lumière et de chaleur naturels par une large baie vitrée.

Le projet est conçu en structure mixte ossature bois et béton. Une coque en béton autour de la salle principale permet de traiter l'acoustique. L'enveloppe est en ossature bois afin d'utiliser au maximum des matériaux renouvelables. L'isolation est en laine de bois. Le revêtement extérieur en demi-piquets de châtaigner se poursuit à l'intérieur de la salle et confère ainsi une ambiance chaleureuse. Le reste de la salle est recouverte d'un bardage extérieur métallique.